

Conseil d'UFR Lettres et Philosophie
8 juillet 2021, 13 heures
salle du conseil des Lettres
(hybride)

Présent·e·s et connecté·e·s : Pierre Ancet, Samir Bajric, Henri Garric, Gilles Bousquet, Virginie Brinker, Guillaume Coqui, Richard Crescenzo, Claire Despierres, Marie-Ange Fougère, Corinne François-Denève, Jean-Baptiste Goussard, Éric Heilmann, Sylvie Fontaine, Maud Lauféron, Jason Neel (étudiant), Estelle Oudot, Jean-Philippe Pierron, Clélia Robert (étudiante), Philippe Vigneron.

Excusé·e·s : Alexis Mathieu (étudiant), Hugo Chalumeau (étudiant), Julie Jacques (étudiante), Michel Erman.

Invité·e·s : Séverine Blot, Youssef El-Hanbali, Jérôme Martin.

1. Approbation des comptes rendus des conseils d'UFR du 21 mars et 27 mai 2021

Les deux comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

2. Discussion sur la rentrée 2021-2022

Pour l'instant est prévue une rentrée normale, à 100% de présence des étudiants. Des plans B ont été imaginés au cas où on basculerait en jauge à 50 %.

Henri Garric a relayé la demande de Guillaume Coqui en équipement des salles avec des capteurs de CO². Il a été répondu qu'il n'en était pas question car l'équipement de toutes les salles serait trop onéreux (90 à 200 € par appareil). Dans le bâtiment, deux appareils permettront de voir ce qu'il en est ici et là. Une aération régulière de la salle toutes les 30 minutes est déjà assez efficace. En outre tous les amphis sont aérés en permanence (système de renouvellement d'air).

Un mail du président de l'uB a été adressé à tous sur les consignes sanitaires à adopter. Le port du masque chirurgical reste obligatoire.

Henri Garric a demandé aux cinq UFR du bâtiment Droit-Lettres un document commun à l'attention de tous les étudiant·e·s du bâtiment.

Youssef El Hanbali évoque le départ de Raphaël Gros en mai et celui à venir de Flore Vaillant qui souhaite reprendre ses études. Des entretiens de recrutement sont en cours.

Philippe Vigneron présente la réorganisation du service, dû au déséquilibre entre la gestion des licences et celle des masters, ainsi qu'au travail supplémentaire occasionné par le fait que certain·e·s enseignant·e·s ne rendent pas leurs notes dans les temps. Maud va donc garder la licence de Philosophie, prendre la licence de SDL, la personne recrutée s'occupera de la licence et du master de Lettres et la remplaçante de Flore va s'occuper des masters de Philosophie et de SDL. Jean-Philippe Pierron évoque la demande d'un support de personnel catégorie B (seul Ph. Vigneron est de catégorie B actuellement). Y. El Hanbali répond que c'est une question de moyens. Ph. Vigneron préférerait la présence d'un autre titulaire plutôt que celle de contractuels (seul·e·s Ph. Vigneron, Maud Lauféron et Raluca Coanda sont titulaires).

3. Modifications de fiches filière

Guillaume Coqui précise la demande : en L1 de philosophie, il y a un tutorat pour les étudiants jugés un peu faibles (36 h TD), qui est jugé peu efficace et faisant doublon avec d'autres tutorats. Il s'agirait de supprimer ce dispositif et augmenter les heures de méthodologie en L1 (+ 4 h à chaque semestre) et au 1^{er} semestre de L2 (+ 6 h).

Ph. Vigneron rappelle que les modifications de FF doivent intervenir tôt à cause du déversement des heures sur SAGHE. Y. El Hanbali rappelle que le CA doit valider les modifications jusqu'à un mois après la rentrée ; le prochain CA a lieu le 28 septembre, donc cette modification pourrait être votée, mais il faut au plus vite saisir les heures sur Apogée en vue du déversement sur SAGHE.

H. Garric demande qu'on fixe une date butoir pour les demandes de modification : fin avril. Ph. Vigneron confirme la nécessité de ce cadrage.

Cette demande modification est approuvée par tous sauf par un membre qui s'y oppose car cela contredit le calendrier institutionnel (la modification sur Apogée et SAGHE sera faite avant son approbation par la CFVU).

Estelle Oudot demande le vote de certification d'un parcours Lettres classiques à l'intérieur de la licence de Lettres : en présentiel, pour la L1, la L2 et la L3, dans l'UE2 le latin devient obligatoire, dans l'UE4 est ajoutée une heure de linguistique ancienne à la place de la linguistique française, l'UE5 « Mondes antiques » devient obligatoire et est mutualisé avec celui de l'EAD ; en L3, dans l'UE5 le cours de découverte des métiers de l'enseignement reste proposé. Pour l'enseignement à distance, de même les cours de latin, de linguistique ancienne, de grec et de littérature de l'Antiquité sont imposés ; pour l'UE5 de la L3 est proposé un cours de langues et littératures anciennes. La difficulté à régler reste la mutualisation de cours semestrialisés en présentiel et annualisés en distanciel ; il faudra prévoir un examen différent.

Jean-Baptiste Goussard regrette que la linguistique française soit sacrifiée dans ce parcours, en particulier pour ceux qui prépareront l'agrégation de grammaire. Henri Garric propose qu'on conserve le cours de linguistique française dans l'UE4 « Questions de langue ».

Sylvie Fontaine insiste sur la nécessité d'afficher auprès des khâgneux·euses l'existence d'un parcours de Lettres classiques. Ph. Vigneron rappelle que ce parcours ne sera pas affiché sur Parcoursup, seulement la mention Lettres. Sylvie Fontaine estime qu'il faudra veiller à la communication sur l'existence de ce parcours. Henri Garric réaffirme qu'il s'agit d'un pari, qu'il faudra travailler sur ce point lors de la JPO et avec les collègues de lettres classiques dans le secondaire.

Henri Garric propose qu'on vote sur cette maquette en l'état, en envisageant l'aménagement concernant la linguistique française ; l'idée est d'obtenir l'ouverture de ce parcours sur Parcoursup en 2022, même si, selon Ph. Vigneron, les parcours n'apparaissent pas sur Parcoursup ; il faudra éclaircir ce point avec Sophie Morlaix.

Une personne ne prend pas part au vote, toutes les autres approuvent.

Virginie Brinker demande que soit rappelé le calendrier des accréditations des nouvelles maquettes. Henri Garric présente le calendrier suivant, encore très imprécis car la présidence est en attente d'un courrier du ministère. Les nouvelles maquettes seront en place à la rentrée 2024, ce qui signifie que des présentations par la HCERES auront lieu d'octobre à février ; le travail d'auto-évaluation devra être rendu entre juin et septembre 2022 ; la nouvelle offre doit être achevée à l'automne 2023 pour être en place en septembre 2024.

4. Nouveau logo de l'UFR Lettres et Philosophie

Il est présenté à l'écran. Il a été conçu par Anne Wilhem, en concertation avec le directeur de l'UFR et le responsable administratif. Un bureau restreint du conseil d'UFR et les directeurs de centres de recherches ont été consultés et une collaboration a eu lieu avec le pôle Communication et sa directrice, Émilie Beauvois. La couleur orange du point est exactement la couleur de l'uB ; l'esperluette est stylisée.

Ce logo sera présent sur le site, sur les papiers à en-tête. Henri Garric nous invite à l'utiliser le plus possible.

Gilles Bousquet émet des réticences sur le fait que l'Infocom est totalement absent de ce logo. En outre il trouve dommage que beaucoup de membres de l'UFR n'aient pas été informés.

de cette recherche de logo ; les étudiant·e·s d'Infocom auraient pu être associés à ce travail et, plus généralement, cette recherche de logo aurait pu faire l'objet d'une véritable communication.

Éric Heilmann remarque que le symbole de l'esperluette ne sera absolument pas identifié par nos étudiants. Henri Garric répond que ce sera à nous de leur expliquer !

Éric Heilmann s'étonne aussi qu'aucun membre du département d'Infocom n'ait été consulté.

Une personne ne prend pas part au vote, deux personnes s'abstiennent, une personne s'oppose, les autres approuvent.

Estelle Oudot demande si ce logo pourra être disponible. Henri Garric précise qu'il le sera dès validation par la présidence de l'uB, sur l'ENT.

5. Conventions

. convention entre CPTC et Classiques Garnier pour l'ouvrage dirigé par Xavier Bonnier et Sylvie Laigneau-Fontaine : *L'Imperfection littéraire et artistique (Antiquité-XXI^e siècle)* ; 500 €

. contrat entre CPTC et les éditions du Lérot pour un ouvrage collectif dirigé par Marie-Ange Fougère : *L'Excrémentiel au XIX^e siècle* ; 1000 €.

. contrat entre CPTC et Classiques Garnier pour un ouvrage publié par Corinne François-Denève : *L'ensorcelée suivie de La Lioncelle* ; 1000 €

. Contrat entre CPTC et les Editions Safran pour un ouvrage publié par Jérémie Pinguet : *Synonymia* ; Petit traité des synonymes latins pour l'apprentissage du vocabulaire ; 1000 €

. contrat entre CPTC et SDVIG Press pour un ouvrage publié par : *Théodore Lipps (1851-1914. Psychologie, philosophie, esthétique, Open Access* ; 1600 €

. devis CPTC pour les EUD pour l'aide à fabrication d'un ouvrage coordonné par Jacques Poirier : *L'Imprimerie Darantière : une histoire d'Éditeurs et de Maîtres-imprimeurs (1871-2014)* ; 500 €

. devis CIMEOS pour les EUD pour l'aide à fabrication de l'ouvrage de Lorraine Joly et Charlotte Cornudet : *Mission Barak* ; 400 €

. convention entre CPTC et les Presses universitaires François Rabelais pour l'ouvrage dirigé par Henri Garric : *La Destruction des images en bandes dessinées* ; 1000 €

. convention entre l'Atheneum, l'UFR Lettres et Philosophie et le Théâtre Dijon Bourgogne pour la mise en place des enseignements de l'UE Théâtre (24 h de pratiques théâtrales inscrites à l'intérieur de la maquette de licence de Lettres) : sécurité des bâtiments et intervenants ; principe d'une rémunération de l'intervenante pour les deux restitutions publiques mises en place à partir de cette année.

Ces conventions sont votées à l'unanimité.

6. Points divers

Les prochains conseils d'UFR auront lieu à 14 h le jeudi 7 octobre, le mercredi 17 novembre et le jeudi 3 février.